

Photovoltaïque & IRVE

Date : Jeudi 21/05/2026

Durée : 5 heures

9h30 à 12h00 : Aspects techniques et économiques

14h00 à 16h30 : Réglementation et zoom sur des offres de marché

Objectifs professionnels : Maîtriser le déploiement d'un projet couplant PV et infrastructures de recharge pour les véhicules électriques (IRVE)

Public concerné : profils techniques et administratifs, toutes organisations

Pré-requis : Aucun

Evaluation : Questionnaire de satisfaction en fin de formation

Support : Envoyé à l'issue de la formation



Format à distance en classe virtuelle.

Mise à disposition de la salle Zoom premium utilisée pour les formations longues
Vos questions seront traitées en direct dans le module Q/R de ZOOM
et complétées dans un document de Foire A Questions

Matin

9h30 à 12h00 > Aspects techniques et économiques (Durée : 2h30) En co-intervention BET TECSOL avec BET TECSOL ANTILLES GUYANE : les aspects constructifs, normatifs, structure primaire, fondations, règles.

- Introduction au photovoltaïque : composants, schémas de valorisation
- Introduction à l'électromobilité et aux bornes de recharge (IRVE) : principe, type de bornes (AC et DC)
- Normes de sécurité, obligations de pré-équipement
- Installation et raccordement des IRVE : infrastructure publique ou privée, architecture électrique, schéma de liaison à la terre, protections électriques et pilotage (gestion dynamique avec priorité de l'électricité ENR)
- Modèles économiques de gestion des bornes et flottes de véhicules électriques
- Intérêt des véhicules électriques pour le réseau

• Retours d'expérience

Après-midi

14h00 à 16h30 > Réglementation et zoom sur des offres de marché (Durée : 2h30)

Présentation du cadre juridique, dernières évolutions et perspectives - par le cabinet d'avocats LLC & Associés.

- Rappel des obligations de solarisation (loi Climat et Résilience, loi APER, décrets...)
- Modèles juridiques de l'autoconsommation
- Modèles de couplage autoconsommation et IRVE : paramètres de structuration et d'optimisation du montage, et fiscalité associée

• Retours d'expérience

• **Ateliers de présentation d'offres de marché**
Animation des ateliers par Tecsol

• **Fin de formation** > Questionnaire de satisfaction > Envoi automatique du support de formation et de la FAQ (sous 1 mois)

Conditions : Inscription par participant : 250 € HT

Les formations Tecsol sont dispensées par les ingénieurs du bureau d'études
TECSOL siret : 324 938 786 00047 - Organisme enregistré sous le N° : 91660077166
Contact : formation@tecsol.fr / Référent pédagogique : Sébastien Decottegne